

06h00 | Mise à jour : 09h28  
Par **Amélie Mougey**

## Ile de Ré : les décharges sauvages se multiplient

Les déchetteries devenues payantes, dans certaines communes les décharges sauvages se multiplient



Décharger une telle quantité d'ordures dans la nature est un délit passible de 1 500 euros d'amende, 3 000 en cas de récidive. (photo mathieu michelon)

Pneus, gravats, canapés et même tôles contenant de l'amiante : les forêts de l'île de Ré abritent beaucoup d'espèces indésirées. Pourtant classée site protégé, l'île a toujours dû lutter contre les décharges sauvages. Depuis que des barrières et des cartes régulent l'accès aux déchetteries, le phénomène s'est accentué. Instauré en janvier, le nouveau système prévoit 20 passages gratuits pour les particuliers et un tarif au poids pour les professionnels. Beaucoup s'en sont accommodés. D'autres préfèrent resquiller.

Devant les poubelles à ciel ouvert qui essaient dans la nature, Joëlle Franrenet du centre équestre Les Quatre Fers en l'air est atterrée. Pour elle et les vacanciers qui la suivent en balade, ces dépôts représentent un vrai danger. « Lancés au galop, nous n'avons jamais fait autant d'arrêts d'urgence que cette année », explique la cavalière qui signale chaque nouvelle décharge aux municipalités. « On a parfois l'impression que des caravanes entières ont été vidées », poursuit-elle. Un constat que partagent les chasseurs. « Certains chemins sont complètement barrés par des monceaux de déchets », observe Lionel Pinaud, le président de l'association de chasse de La Flotte.

### PUBLICITÉ

#### Procès et prestataires privés

À la Communauté de communes, les élus relativisent. « Le phénomène a toujours existé et d'après ce que nous rapportent les écogardes, il ne s'est pas accentué », assure Patrick Rayton, en charge des déchets. À Loix, la municipalité qu'il dirige, le phénomène reste marginal. « On trouve quelques déchets dans les marais, mais c'est exceptionnel. » Dans le canton sud, par contre, les paysages sont plus boisés, les dépôts plus discrets et donc plus fréquents. « Les plus touchés ce sont La Flotte et Le Bois-Plage », affirme Lionel Pinaud.

Face à cette pollution environnementale et visuelle, les autorités ripostent. « Au début, on a montré les dents », reconnaît le maire de Rivedoux, Patrice Raffarin. Jumelles au poing, tôt le matin et tard le soir, la police municipale de sa commune veille au grain. Elle a déjà dressé deux procès-verbaux, « contre des gens pris sur le fait et une entreprise rochelaise qui avait laissé son nom sur des cartons », précise le maire. Épinglés pour délit, ils risquent jusqu'à 3 000 euros d'amende en cas de récidive.

#### 100 euros la tonne

Mais le mal est fait, et les services techniques n'ont plus qu'à nettoyer. Face à l'ampleur de la tâche, les communes font également

appel à des prestataires privés comme la Verdinière ou Nature Ré Jardin. Créée en mai, cette entreprise a reçu le soutien de la Région et de la Communauté de communes.

La semaine dernière Mathieu Michelin a nettoyé son premier chantier : « Sur un seul dépôt, j'ai ramassé 500 kg », raconte-t-il. Des branchages au ciment : les déchets varient. Une diversité qui permet à Patrick Rayton de dédouaner le nouveau système de déchetterie. « On trouve beaucoup de déchets de professionnels. Or, pour eux, l'accès est payant depuis 2005 », souligne-t-il. Reste qu'avant janvier, ils pouvaient contourner la réglementation en se faisant passer pour des particuliers. Car à plus de 100 euros la tonne déposée, se débarrasser de ses déchets peut peser lourd sur un budget. Et pour les moins soucieux de l'environnement, la tentation est grande de resquiller.

© www.sudouest.fr 2012